LYCEE des Métiers PORTE DU LOT

47320 CLAIRAC



**Fourniture, livraison,**

**et mise en service**

**d’un chariot élévateur industriel 2.5t mat motorisation gaz**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

**Objet du présent marché :**

Le présent marché a pour objet :

* la fourniture, la livraison, et la mise en service
* d’un chariot élévateur industriel 2.5T motorisation gaz.
* du manuel atelier et/ou accès au système informatique maintenance et paramétrage concessionnaire.
* de l’interface nécessaire pour dialoguer et paramétrer la machine
* d’une formation minimum d’une ½ journée pour la mise en service conduite.
* d’une formation minimum d’une ½ journée pour la mise en service maintenance.

destinés au Lycée des Métiers Porte du Lot de Clairac de l’Académie de Bordeaux

1. **Normes et Règlement à appliquer :**

L’ensemble des matériels, objets du présent marché, doit être conforme à la réglementation en vigueur et répondre aux normes européennes et françaises.

1. **Exécution des prestations :**

La société attributaire remet un équipement complet, en parfait ordre de fonctionnement et répondant intégralement aux impératifs d’exploitation.

En conséquence, elle ne peut sous aucun prétexte, faire ultérieurement état d’omissions, erreurs ou mauvaises interprétations du dossier pour se dispenser de fournir ou d’installer une partie d’équipement dont l’absence met en cause le bon fonctionnement de l’équipement ou la bonne utilisation dans son intégralité ou encore justifie une demande de supplément de prix.

Le fait pour la société attributaire de respecter les clauses des pièces écrites ne peut en aucun cas la soustraire à sa pleine et entière responsabilité d’entrepreneur.

Qualité du matériel : tous les matériels doivent répondre aux caractéristiques générales définies dans le présent CCTP.

1. **Organisation du travail :**

La société attributaire doit prendre toutes dispositions utiles pour :

* Prendre toutes les mesures de sécurité afin d’assurer la protection vis-à-vis des tiers et préserver de tout accident les occupants de l’établissement ainsi que son propre personnel.
* Etablir toutes les demandes d’autorisations nécessaires auprès du chef d’établissement et ainsi garantir en toutes circonstances le fonctionnement normal de l’établissement.
* Se conformer au règlement de sécurité en vigueur sur le site.
* Protéger contre les risques de détérioration l’ensemble du matériel.
* Assurer, à sa charge, après l’achèvement de sa prestation, l’enlèvement de tous les emballages des différents matériels.

1. **Livraison, installation et mise en service :**

Lors de la livraison, la société attributaire assure la mise en service de l’équipement en présence d’un représentant, désigné par le chef d’établissement.

1. Formations :

**Il sera prévu une formation d’au moins 1 journée :**

Une formation minimum d’une ½ journée pour la mise en service conduite.

Une formation minimum d’une ½ journée pour la mise en service des outils de maintenance.

Celles-ci seront dispensées aux professeurs concernés (2 stagiaires minimum) dans les plus brefs délais suivant la mise en service du matériel. Elle aura lieu au Lycée des Métiers Porte du Lot.

1. Documentation :

Lors de la livraison de l’équipement, la société attributaire remet à l’établissement :

* L’intégralité de la documentation technique relative à la conduite, l’entretien courant et la maintenance atelier du matériel (certificats de conformité CE, etc.…).
* La documentation devra être rédigée en français.

1. Garantie :

La société attributaire est tenue à une obligation de garantie contractuelle d’au moins deux ans pièces, main d’œuvre et déplacements sur l’ensemble des fournitures. Toutefois, chaque candidat a la possibilité de proposer une durée de garantie supérieure à la durée minimum fixée à deux ans.

La mise en œuvre de cette garantie relève de la seule responsabilité de la société attributaire qui doit, en toutes circonstances, assurer le relais vers les fabricants, afin d’être le seul interlocuteur de l’établissement.

1. Prestation de service :

Ce chapitre définit les conditions générales qui régissent l’ensemble des prestations de services à fournir par la société attributaire dès la mise en service des matériels.

La société attributaire assure toutes ses prestations selon les règles de l’art de la profession et selon les standards habituellement reconnus dans son domaine d’activité.

La société attributaire doit avoir la capacité de fournir les prestations de services suivantes :

* Livraison et mise en service de la machine.
* Formation des utilisateurs.
* Garantie des matériels.

Pendant la période de garantie, la société attributaire s’engage à intervenir sur site dans un délai maximum de J + 3 (jours ouvrés).

Aucun frais de déplacement ne peut être réclamé par la société attributaire dans la mesure où celle-ci se déplace dans le cadre de la garantie du matériel.

1. Caractéristiques générales

Les candidats établissent leur proposition conformément au présent CCTP. Les matériels présentés doivent pouvoir répondre obligatoirement à toutes les caractéristiques techniques signalées au niveau de la fiche technique. Les équipements proposés devront impérativement respecter les exigences de sécurité et de protection de l’environnement, imposées par la réglementation française en vigueur.

1. Annexe

La fiche suivante présente les caractéristiques techniques et les descriptifs des équipements souhaités.

Le soumissionnaire pourra reprendre dans sa réponse cette fiche technique en complétant la colonne « réponse du soumissionnaire ».

Si son équipement présente des caractéristiques supplémentaires utiles à préciser, il peut compléter la colonne prévue à cet effet :

**« Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer »**

* FICHE TECHNIQUE 1 : d’un chariot élévateur industriel mat 2.5 T

|  |  |
| --- | --- |
| Caractéristiques demandées | Réponses du soumissionnaire |
| Matériel neuf |  |
| Capacité de charge 2.5 t |  |
| Moteur alimentation Gaz : Puissance comprise entre 40 kw +/- 5kw  Conforme aux normes antipollution en vigueur |  |
| Hauteur de levage : 4 m  Mat Inclinaison : 5°/10° mini  Tablier déplacement latéral |  |
| Autres équipements demandés :  Outil d’aide au diagnostic atelier  Logiciel de maintenance si nécessaire pour intervenir sur le diagnostic et les réglages machines  Interface machine  Documentation atelier en français  Pneus pleins |  |
| **Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer** | |